

Direction générale adjointe mer, tourisme et mobilités

Direction des voies navigables

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN

Fonction : Instructrice du domaine public fluvial

Tél. : 02 98 73 42 22

Courriel : vn-usagers@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : AC 2021-11-22

Rennes, le 22 novembre 2021

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ; ;

Considérant que des travaux de curage de la prise d'eau brute de l'usine de production d'eau, bief de Bizernig, doivent être réalisés le 24/11/2021 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive droite, entre l'écluse de Bizernig et l'écluse de Boudrac'h sur la commune de Châteauneuf du Faou est interdit à tous les usagers.

Le mercredi 24 novembre 2021 de 10h à 16h

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en Régie.

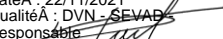
Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de CHATEAUNEUF DU FAOU

Article 3 - Exécution

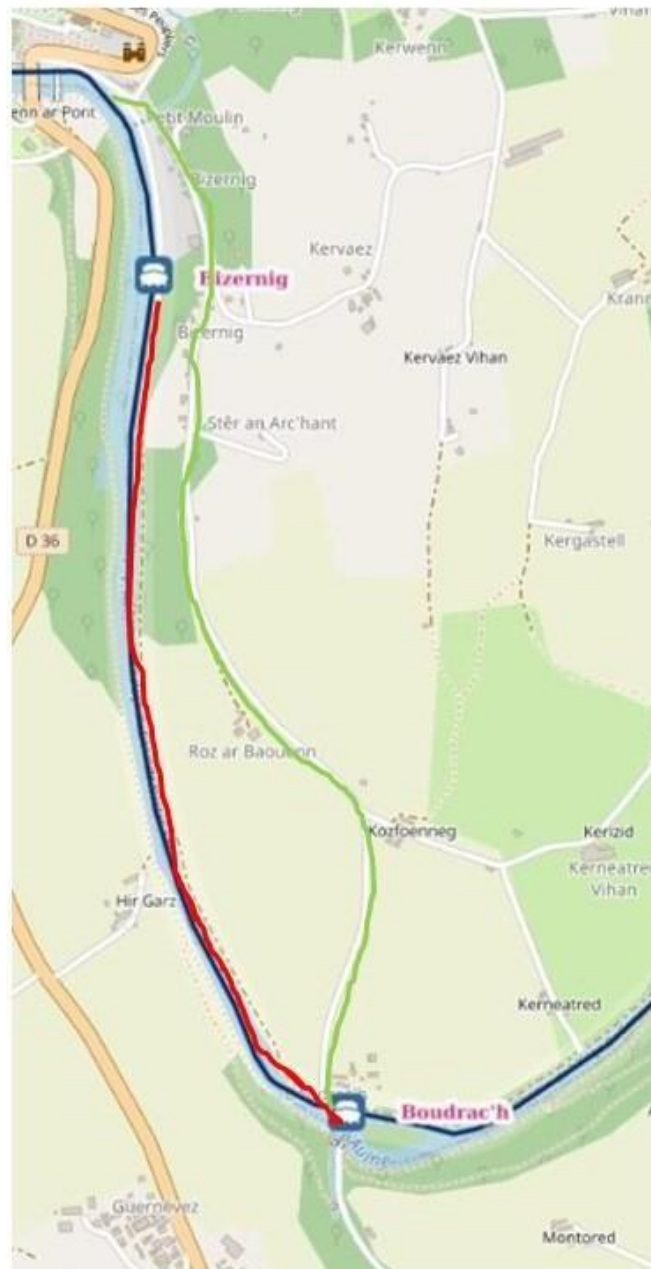
Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et
développement durable

Signé par : VERONIQUE VERON
DateA : 22/11/2021
QualitéA : DVN - SEVAD
Responsable 

Véronique VÉRON

Plan de fermeture et de déviation du chemin de halage
le 24 novembre 2021



 Fermeture

 Déviation